



Commune de Strassen

Administration communale

Demande de la « Night Card »

Monsieur le Bourgmestre
Collège des Bourgmestre et Échevins
B.P. 22
L-8001 Strassen

Concerne : Abonnement à la « Night Card »

En sa séance publique du 5 décembre 2007, le conseil communal a approuvé une convention relative au service « Night-Rider ». En cette même séance le prix d'acquisition de la « Night Card » a été fixé à 25 € (jusqu'à 26 ans) respectivement de 40 € (à partir de 27 ans).

L'acquisition de la « Night Card » permet à son titulaire d'utiliser le service « Night-Rider » à volonté (selon les disponibilités et selon les conditions du transporteur) pour autant que le lieu du départ ou le lieu de destination, soit situé sur le territoire de la commune.

La « Night Card » personnalisée aura une validité d'un an à partir de la date d'acquisition et pourra être retirée à la commune de Strassen.

Le collège des bourgmestre et échevins

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

Demande pour l'abonnement à la « Night Card »

Indication sur ma personne (écrire lisiblement)

Numéro national de la Sécurité sociale ____/____/____/____ (indiquez le numéro exact)

nom & prénom

rue & n°

L-..... Strassen GSM

E-Mail

Strassen, le _____ Signature du requérant : _____

Signature du père, de la mère ou du tuteur en cas de minorité du requérant : _____

Réservé à l'Administration Communale

- ❖ n° de la « Night Card » nouvelle carte
- ❖ date d'acquisition prolongation
- ❖ valable à partir du
- ❖ valable jusqu'au inclus.